



QUEBEC :

MERCREDI, 5e. SEPTEMBRE 1838.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix d'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre trimestre. Les lettres, paquets, argent, correspondances, &c., doivent être adressés francs de port, à l'Imprimerie, au Bureau du Journal, No. 8, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessus 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d deniers courant. Pour dix lignes et au-dessus de 6, 9s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d. Au-dessus de dix lignes, 4 deniers par ligne. Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

ETIENNE PARENT, JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, PROPRIETAIRES, Avocat, N. 3, Rue La Porte, Québec. Imprimeur, N. 8, Rue Lamontagne, Basse Ville, Québec.

No. 55.]

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIX !!!

Vol. VIII.]

MAGNÉTISME ANIMAL.

Courrier États-Unis.

MAGNÉTISME. — Le Courrier belge vient de publier sur plusieurs cas de somnambulisme magnétique, des notes extrêmement curieuses que lui fournit M. Jobard (de Bruxelles). Nous résumons quelques-unes des expériences de ce savant. Nous citons, mais nous ne garantissons rien. Nous laissons au Commercial l'honneur de juger des expériences ont eu lieu chez un conducteur de machines, de Verviers dont M. Jobard avait magnétisé le fils, enfant de quinze ans, d'une intelligence développée.

... Ce qui s'était passé la veille se répandit bientôt dans la ville de Verviers. Tous les amis de la maison Houget Teston, qui ne sont pas peu nombreux, réclamèrent le frère d'assister à la séance du petit sorcier; déjà le salon de Mme Teston était rempli, quand on vint me surprendre au milieu de mes plans et coupes de machines à vapeur, pour m'annoncer que la compagnie n'attendait plus que moi pour commencer. — Une compagnie! une séance! moi! me dis-je, mais c'est impossible, cela ne se peut jamais.

Cependant, pour prouver ma bonne volonté, je consentis, à condition que la compagnie ne monterait qu'après le sommeil obtenu, et je me mis à l'œuvre sans rien obtenir. Je fis coucher le patient sur un lit, même difficile, simple somnolence; il ne répétait de temps en temps: C'est inutile; il s'agit de la séance; déjà le sommeil de nous; ils rient, ils plaisaient; je le sens, je ne dormais pas, c'est peine perdue. En effet, après une heure de vaine attente, j'abandonnai l'entreprise. Le lendemain, on petit comité, notre somnambule s'endormit au lieu même du monde.

— Adrien, dors-tu? — Oui — Quelle est la personne qui monte les escaliers? — Un ami de la maison, le docteur Lambert.

Il entre en effet, et va se placer dans l'angle le plus reculé de l'appartement; son petit chapeau vient caresser le somnambule qui s'éveille à sauter sur ses genoux. A peine est-il un instant, qu'il s'écria: — Voyez donc le pauvre animal, il est dans le fluide, le fluide qui va dormir! en effet, le chien baissa la tête, et ferma les yeux et s'assoupit.

— Eh bien! ne dirait-on pas que ce chien a un âme! — Sans doute qu'il en a une, dit-il, en levant la tête; (désignant du doigt le côté où se trouvait M. Lambert) le docteur qui n'y croit pas. — Comment sais-tu qu'il n'y croit pas? — Je le vois bien, moi. En effet, le docteur avoua qu'au moment même où il prononça le mot, il se dit en lui-même: «Voici bien d'une autre? une âme de chien! Et cette négation intime ne lui avait pas échappé. — Comment sais-tu que le docteur est là-bas? — Je sens qu'il a de la puissance sur les cheveux. — En effet, dit M. Lambert, je sors de chez le coiffeur.

— Veux-tu nous lire quelque chose? — Non cela me fatigue trop et puis ne sert à rien. — Mais ton père, qui ne croit pas au magnétisme, voudrait te voir lire les yeux baissés. — Mon père a tort, et le magnétisme n'est pas fait pour satisfaire une vaine curiosité, il a à en une autre mission. — Quelle mission, à quoi peut-il servir? — Comment à découvrir les maladies et les remèdes, à soulager l'humanité, à dévoiler les méchants. En ce moment entra M. Houget que nous avions fait appeler; il fut un surpris d'entendre raisonner son fils avec tant de agresse et se joignit à moi pour l'engager à faire l'épreuve de la lecture. Le jeune homme s'y refusa longtemps. Enfin, lui dis-je, ton père ne croit pas au magnétisme, il y croira si tu veux lire, et pourra à son tour soulager ses semblables. Cette raison parut le décider, et il s'écria: Eh bien, qu'on m'apporte un bandeau! il se mit lui-même sur les yeux, le nona derrière la tête, et dit à son père de lui apporter un livre. M. Houget prit le Manuel du magnétiseur de Deleuze, l'ouvrit au hasard, et lui indiqua du doigt un alinéa.

Le caractère était très fin, et pourtant il lui couronnaient dans l'ombre deux lignes et demie, puis j'attai un peu en dessous son bandeau: — Tu te contentes maintenant de dire à ton père, qu'il embrasse les larmes aux yeux. Je finis, comme l'avant-veille, à s'approcher de la table, il obéit après que j'eus rendu la locomotion à ses jambes en y passant la main, il commença néanmoins à se fatiguer; mais on voulut lui faire écrire deviner une carte. — Je la vois bien, dit-il, mais je ne la nommerai pas, cela ne sert à rien.

Eh bien puisque tu veux être utile, prends la main de ton père et cherche la cause de cette douleur violente qui le fait si souvent souffrir? Il la prit et regardant attentivement la partie supérieure du métacarpe correspondante au petit doigt: — C'est singulier, dit-il, voyez donc ce petit fil blanc avec ses ramifications en forme d'hampe, il est entouré d'un liquide blanchâtre. Il y posa le doigt comme pour l'imprimer de cette liqueur et le porta à sa langue pour la goûter. — Ah! dit-il, en crachant, c'est cela qui fait le mal. — Lui dis de suivre les traces du fil, nouveau, ce qu'il fit en parcourant du doigt une ligne passant entre les deux apophyses du cubitus, se rendant sur l'épaule et descendant le long des fimbres jusqu'à la cuisse et au genou. — Oh! oh! dit-il, cela va jusqu'au pied; alors, curieux de comparer, il regarda la même partie de sa main, et dit que le liquide qui baignait le bout de mes doigts comme des étincelles bleues, plus fortes quand j'y mettais de l'intensité que lorsque je l'en mettais pas.

Des doigts de sa main il voyait s'échapper deux filets d'un fluide blanc et doux comme du lait; le fluide de son oncle était rouge et celui de son père semblait lui faire mal. Je voulais lui poser d'autres questions. — Faites attention, me dit-il, que vous n'avez promis de me révéler à huit heures précises ni plus ni moins; sans cela je serais un grand mal. — Ne crains rien; nous avons encore huit minutes. — Cela n'est pas, dit-il, en tournant

vivement le dos à la pendule placée sur la cheminée, nous n'en avons plus que trois. En effet, c'était juste. Pourquoi, lui dis-je, tournes-tu le dos à la pendule? — Pour voir l'heure — Par où vois-tu donc? — Par ici, dit-il en plaçant son doigt sur l'occiput. Je fis l'épreuve avec ma montre, il vit juste. Enfin, comme son anxiété, son impatience allait en augmentant, je lui touchai du doigt le front et il se réveilla en sursaut. — Ne te souviens-tu de rien, Adrien? — Non, mais attendez, oui, j'ai vu mon frère accroupi sur le tabouret devant mon fauteuil; c'était justement la chose dont je lui avais fait garder le souvenir, car bien que les somnambules ne se rappellent absolument rien, on peut leur imprimer ce qu'on veut dans la mémoire. Un de mes amis avait fait retour ainsi à une demoiselle toute une page d'un livre latin qu'il ne lui avait lu qu'une seule fois pendant son sommeil!

Le bruit de mes expériences magnétiques répandu avec l'idée qu'on pouvait en tirer des lumières sur la nature des maladies, je fus sollicité d'ordonner Mlle M. afin qu'elle pût découvrir celle de son frère, banquier à Verviers, qui se trouvait sous l'impression d'une véritable terreur, parce qu'il souffrait d'une maladie de poitrine, crachait du sang et se croyait voué à une mort prochaine et inévitable.

Je me rendis à ses instances, j'étais accompagné de la femme Houget et d'Adrien, mon somnambule, après le café, je magnétisai la demoiselle M. Adrien en était séparé par quatre ou cinq chaises, ce qui ne l'empêcha pas de subir l'influence de mes passes, car il s'endormit en quelques minutes; ce fut ma nouvelle somnambule qui m'en fit apercevoir; le premier mot qu'elle prononça fut celui-ci: Adrien qui dort! Je m'approchai de lui, et il me dit à son tour: Mlle M. qui dort? — Dormira-t-elle longtemps? — Oui. — Et toi? — Huit minutes seulement. Je fis approcher M. M. de sa sœur qui lui porta la main à la gorge comme pour explorer le haut de la poitrine. — Voyez-vous le mal? lui dis-je. — Très bien, ce n'est qu'une inflammation des bronches qui n'a rien de dangereux; il ne lui faut qu'un peu de tranquillité et cela guérira seul, qu'à se rassurer. Je dois ajouter que sa prédiction s'est entièrement accomplie, M. M. qui ne se croyait pas deux mois de vie, est aujourd'hui bien portant et peut continuer à se livrer activement à ses affaires de commerce et de finances.

Je commençai la relation du phénomène de l'action à distance, dont j'avais entendu parler, mais que je n'avais jamais observé. Il y a de nombreux témoins de ce fait, je nommerai tous ceux dont ma mémoire me rappellera les noms; comme ce sont tous gens honorables, je ne pense pas qu'ils s'en trouvent le moins du monde offensés; une seule personne m'a fait comprendre qu'elle appartenait à une maison dont les principes religieux se reposaient sur le magnétisme, et me pria de ne pas la nommer. Cette demoiselle, pleine de talent et d'érudition, manifesta le grand désir de connaître le magnétisme, offrit de s'y soumettre pour mieux l'analyser; elle se rendit chez Mme Houget, et je commençai en sa présence, à onze heures du matin, pour ne finir qu'à midi, sans avoir obtenu le moindre effet, malgré l'intensité de ma volonté. Voyant que mes efforts étaient inutiles, je m'excusai en disant que sans doute l'action était détournée et se reportait sur la demoiselle M. qui j'avais magnétisée la veille; je regardai comme chose inutile et superflue de la réveiller ou de la démagnétiser, puisqu'elle ne l'était pas; ce fut à tort, comme on le verra plus tard; je profite de l'occasion pour recommander à tous les magnétiseurs de ne jamais négliger la formule de réveil toutes les fois qu'ils magnétiseront avec ou sans effet.

Cette demoiselle se retira un peu désappointée, ce qui ne l'empêcha pas d'essayer elle-même et de produire souvent les phénomènes du somnambulisme sur plusieurs personnes. Il y avait ce jour-là un dîner d'amis chez Mme Teston, et là se trouvait M. Pierre Legendre, évêque de la ville. M. Joseph Legrand, son frère, M. Houget, M. Teston et plusieurs autres personnes. Je racontai naïvement mon échec, en ajoutant qu'il était probable que Madame M. dont la maison était à un quart de lieue au moins, fut endormie. On passa tout de suite au présent. M. Teston dit qu'il allait probablement arriver une catastrophe pour me prévenir de ce malin. On se mit à table; à peine la soupe est-elle amoncelée, qu'un domestique présente une lettre, M. Teston la salue, et reconnaît l'écriture de M. M. C'est cela! m'écriai-je; ourez, j'en suis sûr. Voici ce qu'elle contenait:

« M. Jobard, ma sœur est tombée, à onze heures, dans des attaques nerveuses et dans un sommeil qui effraie. On la mise au lit; elle est entourée de médecins; le docteur Lejeune a ordonné des remèdes; mais elle ne cesse de vous demander, disant que vous seul elle ne pouvez la guérir. Si ce n'était pas abuser de votre complaisance, je vous prierais de venir de suite, car son état nous inquiète. »

— Qu'allez-vous faire? me dit-on; il faut pourtant dîner. — Puisque je l'ai endormie de loin, je la réveillai de même; retournez, dis-je au commissaire; la maladie est guérie; je lui ordonne de se réveiller. — Bravo! s'écria M. Houget; mais je serais bien curieux de savoir si cela est vrai; je vais y envoyer quelques-uns de mes amis. Il appela le jeune Rougier, qu'il avait appelé, et le pria d'aller demander des nouvelles de Mlle M. Une demi-heure après, il revint dire que la demoiselle allait mieux, que les attaques avaient cessé, et qu'elle allait se lever.

Après le dîner, nous voulûmes la visiter on mit le cheval à la voiture, et nous nous rendîmes sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où demeure M. M. On nous confirma ce qui s'était passé, et nous montâmes dans la chambre de la demoiselle, qui s'était recouchée et avait conservé à la jambe droite un fort soubresaut qui se répétait toutes les secondes. — Pour essayer votre puissance magnétique, dis-je à M. Houget, vous allez donner la main à mademoiselle, et commander mentalement la cessation du soubresaut nerveux; la maladie n'est pas plus tôt posée la main dans

la sienne, que l'attaque cessa net, et pendant un demi-heure qu'il la tint, elle ne reparut plus. Ayant aperçu, sur la table de nuit, une bouteille d'assa-fœtida mêlée à de l'éther qu'on avait voulu lui faire prendre, je la jetai sur la place; elle tomba malheureusement entre deux hommes en blouse qui, sentant une mauvaise odeur, s'écrièrent que les orsagistes voulaient empoisonner le pauvre peuple. Alors ce fut comme un nuage de centralisation, duquel accoururent en grouper plusieurs milliers d'ouvriers. Les agents de police s'en mêlèrent, on dressa procès verbal contre la maison, et l'on déposa au greffe les deux blouses qui avaient reçu quelques éclaboussures d'éther, et la maison ne fut pas pillée sur-le-champ; ce fut sur la certitude qu'on aurait prompt et sévère justice des fabricans de cette machine infernale, chargés d'écarter anti-patriotique. Mais le lendemain l'éther était évaporé en enportant dans l'air les moindres traces du délit. Les magistrats vinrent aux informations, et le procureur du roi Vandermaesen fut le premier à tirer du grand effet produit par une petite cause.

Le lendemain, la demoiselle M. parfaitement guérie, vint nous faire une visite au soir; on s'entretenait du magnétisme, quand le docteur Boucher entra par le plus grand hasard; ce docteur est l'esprit fort de l'endroit; il entendit donc de nous parler de ce que nous n'avions rien vu de tout ce que nous avions vu, que par conséquent nous étions un composé de dupes et de charlatans, attendu, disait-il, qu'il venait de lire le rapport de Balil contre le magnétisme; il en était déjà là, je le félicitai de la manière dont il se tenait au courant de la science; mais M. Houget eut la bonté de vouloir le convaincre sur le champ, en magnétisant son fils; la demoiselle M. était bien curieuse aussi de voir un somnambule. Le jeune homme s'endormit; mais il souffrait visiblement et dit à son père qu'il lui faisait mal parce qu'il était trop étouffé, et demanda que je le prisse à la place. Je ne songeai pas le moins du monde à ce qui pouvait en résulter, et je lui fis deux ou trois passes; en ce moment mademoiselle M. tomba raide de sa chaise, le docteur Lambert et M. Houget la relevèrent et la portèrent sur un lit dans une autre chambre. Les attaques nerveuses se déclarèrent avec une intensité effrayante, nos deux docteurs étaient aux abois, je me hâtai de démagnétiser à moitié Adrien, pour courir au secours de la malade; elle était contournée, sa tête et ses pieds seuls touchant au lit, son corps faisait un arc de cercle d'une demi-circonférence, les docteurs écrivaint des recettes, les dames présentaient du vinaigre, des sels, etc.; je fis élever tout le monde, et lui posant paisiblement la main sur l'épigastre, elle s'affaissa par degrés et reprit sa tranquillité. Est-ce que vous dormez? lui dis-je. — Oui; votre main me fait tant de bien, et vous êtes si calme intérieurement, que cela m'apaise entièrement.

Je fis signe à M. Houget de mettre sa main à la place de la mienne pour voir si elle s'en apercevait; c'est M. Houget, dit-elle, il n'est pas calme, il est pourtant bon, il veut me guérir, mais j'aime mieux la vôtre. Je la remis et je tendis l'autre derrière moi pour qu'on me donnât une chiquenaude; oh! fit elle, en retirant sa main comme si elle avait reçu le coup, vous ne faites pas; elle indiqua sur sa main la place où j'avais été frappé. Je lui passai une barbe de plume dans le nez, sur les lèvres, elle ne la sentait pas, mais elle frissonnait et se frottait le nez quand je chatouillais le mien; je pris une prise, elle aspira en même temps que moi et s'éternua de sa prise, en se plaignant qu'on lui mettait du tabac dans le nez; je donnai une prise au docteur Boucher, auquel je lui passai la main, elle s'éternua de même; on fit alors une chaise dont l'extrémité était dans l'autre chambre, et ne pouvait être vue ni de la malade ni de moi; le docteur Boucher but une goutte, la malade se plaignit qu'on lui avait avalé de l'eau-de-vie et qu'on la tourmentait horriblement. Enfin, après avoir répété plusieurs fois ces épreuves, elle me pria de la réveiller; je lui demandai de quelle façon j'y devais m'y prendre; elle me fit un mouvement des mains, m'indiquant qu'il me suffisait de lui serrer l'extrémité des doigts; je fis approcher les docteurs et la lumière, ils inspectèrent les yeux en soulevant la paupière, le globe de l'œil était renversé vers le haut et la paupière fortement adhérente. On lui toucha l'œil sans qu'elle ressentit rien; car elle était parvenue à un état d'insensibilité complète qui permet de faire toutes sortes d'amputations sans douleur; c'était l'état de cette dame à laquelle Jules Cloquet fit la section du sein; je déclare les somnambules en sont là, l'autohypnose se déclare, c'est à dire que le sujet répète exactement tous les gestes et toutes les actions du magnétiseur; l'une d'elles disait qu'il lui semblait que mon sang circulait dans ses veines; elle buvait, mangeait, riait, chantait ou sifflait avec moi, et me suivait comme mon ombre.

Je dis aux docteurs: — Faites attention au réveil, il sera subit comme l'éclair, au signal que vous me ferez, ni plus tôt ni plus tard, cela dépend de vous. En effet, je pressai le bout des doigts que je tenais dans mes deux mains et ses yeux s'ouvrirent net, elle nous regarda tout et ne fut pas peu surprise de se trouver sur un lit; car elle ne se rappelait rien, si ce n'est qu'un premier contact avec Adrien, elle se sentit défait. O! voulut la retener au logis, mais comme elle ne se sentait de rien, elle suta du lit, prit congé de la compagnie, et regagna la maison avec sa mère. Pouvais-je dire qu'elle me pria dans son sommeil de me magnétiser personnellement au moins quinze jours, et je ne voulais pas lui causer de nouveaux accidents.

Aujourd'hui cette demoiselle, qui était sujette à des attaques de nerfs assez fréquentes, est parfaitement guérie; elle habite Luxembourg, et a fait savoir à M. Houget que lorsqu'elle se sent approcher une crise, il lui suffit de penser au magnétisme pour qu'elle se désopse à l'instant.

Le Journal de Verviers reproduit nos feuilletons, si donc nous avions avancé quelque chose qui ne fut pas l'exacte vérité, nous ne tarderions pas à recevoir un démenti des honnêtes bourgeois que nous avons mis en scène; mais nous sommes parfaitement rassurés de ce côté et nous signons en toutes lettres le présent procès verbal.

EXTRAITS DIVERS.

Les états du revenu des impôts indirects, en France, publiés le 16 juillet par le *Moniteur*, présentent des résultats encore plus favorables pour le trimestre qui finit, qu'ils en avaient offert dans le trimestre précédent. Sur l'augmentation totale de 11,639,000 francs qui ressortent des six premiers mois de 1837, comparés aux six premiers mois de 1838, 3,971,000 francs appartiennent au premier trimestre, et 7,668,000 fr. au deuxième. L'augmentation ne s'est pas ralentie au seul instant; elle a été de 2,830,000 en mars, de 2,079,000 fr. en mai, et de 2,759,000 fr. en juin.

Ainsi donc, il y a progrès sur les trimestres de l'année comparés entre eux, comme sur les trimestres comparés à ceux de deux années précédentes; et nous avons ces beaux résultats à constater en présence d'une réduction marquée du produit des impôts correspondans chez nos voisins d'outremer.

— La *Mode*, mécontente contre la censure qui vient de lui défendre, on ne sait trop pourquoi, la publication d'une lithographie représentant la bataille de Prague, et dessinée par le duc de Bordeaux, vient d'imaginer une petite vengeance assez spirituelle. Dimanche prochain, elle publiera le portrait du chien de la duchesse de Berri, célèbre sous le nom de Fosiles, fait d'après nature, par M. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans.

Cette lithographie fera-t-elle matière à un nouveau procès, et après avoir vu l'attentat-brochure sur la bataille de Prague, et dessinée par le duc de Bordeaux, vient d'imaginer une petite vengeance assez spirituelle. Dimanche prochain, elle publiera le portrait du chien de la duchesse de Berri, célèbre sous le nom de Fosiles, fait d'après nature, par M. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans.

— On va construire, dit-on, à Alger une Bourse sur le plan considérablement réduit de celle de Paris. M. Poirer, ingénieur en chef des ponts et chaussées, est à la tête de cette entreprise. Cette Bourse s'éleverait aux frais d'une société par action; il y a déjà pour 300,000 fr. de souscriptions. Il est aussi fortement question d'un beau théâtre. On dit que la mosquée affectée aujourd'hui au culte catholique va être rendue aux Maures, et qu'on transformera en église catholique la mosquée située sur la place du gouvernement.

— On lit dans le *Morning Post* de Londres. C'est hier qu'a eu lieu le grand banquet offert par la cité de Londres aux illustres étrangers venus pour assister au couronnement de la reine. Les préparatifs faits à Guildhall, pour la réception des hôtes illustres, étaient à peu près les mêmes que ceux qui avaient eu lieu pour la réception de S. M. lors de sa visite dans la cité. Le duc de Dalmeat a été surtout accueilli de la manière la plus pressée, et les témoignages d'enthousiasme ont été presque aussi vifs pour lui que ceux qui ont été prodigués au duc de Wellington. L'arrivée de quelques autres personnalités distinguées, entre autres du duc de Sussex et de lord Melbourne, a été aussi accueillie par des grands applaudissemens. M. Hume, en entrant, saluait de tous côtés, mais personne ne paraissait faire attention à lui. (Suit la disposition des convives à table.)

Le lord-maire avait à sa droite S. A. R. le duc de Sussex, S. A. R. le duc de Cobourg, etc., et à sa gauche, l'archevêque de Cantorbéry, le lord chancelier, le lord primat d'Irlande, etc. Le lord-maire a porté la première santé à S. M. la reine Victoria, qui a été accueillie avec le plus vif enthousiasme, et la musique de gardes a exécuté l'hymne national. La santé de S. A. R. le duc de Sussex ayant ensuite été portée, le duc a remercié l'assemblée par une allocution dans laquelle il a félicité les citoyens de Londres d'avoir saisi l'occasion qui s'était présentée à eux de recevoir dans Guildhall les personnalités les plus distinguées de l'Europe, et de la manière dont ils leur faisaient les honneurs de la fête. S. A. R. a rappelé à cette occasion le banquet que la cité de Londres offrit en 1814 aux souverains étrangers, après une guerre acharnée et destructive, époque mémorable qui ouvrit une ère de paix et de bonheur au monde. S. A. R. a dit qu'il espérait que cette acte de paix se prolongerait long-temps encore pour le bien de l'humanité et qu'il en trouvait l'augure dans le couronnement de la jeune reine, si chère à la nation anglaise. (Vifs applaudissemens.) Le lord-maire a ensuite porté un toast aux souverains et aux états dont les représentans ont bien voulu honorer de leur présence la fête de ce jour.

Le prince Esterhazy a répondu au nom de tous les ambassadeurs étrangers. Le toast suivant a été porté: « A L. L. RR. les princes étrangers qui ont honoré la cité de Londres de leur présence. A la fête de ce jour. »

Le duc de Nemours a répondu à ce toast, au nom des princes étrangers. Le lord-maire a proposé ensuite un toast: « Aux ministres de S. M. »

Lord Melbourne a remercié, au nom des membres du cabinet, et a dit qu'il profitait avec empressement de l'occasion qui lui était offerte, de rendre un juste hommage aux bons sentimens et au patriotisme de la cité de Londres. Il ajoute qu'il ne peut que le féliciter sur la présence de tant d'illustres personnalités, envoyés en Angleterre par les différens cours de l'Europe, pour assister au couronnement de la jeune reine d'Angleterre; il pense que ce grand événement est un heureux présage de la con-

tinuation de l'accord et de l'amitié qui règnent parmi ces nations; ce qui ne peut qu'améliorer, non seulement le bien-être et la prospérité de ces mêmes nations, mais encore de tout le monde civilisé. (Tonnerre d'applaudissemens.) Après un toast porté à la prospérité de la ville de Londres et à son commerce, sir Peter-Ramie a porté, avec l'autorisation du lord-maire, les santés réunies du duc de Wellington et du maréchal Soult. Ce toast a été accueilli, comme on le pense bien, par des acclamations vives et prolongées. Après un remerciement du duc de Wellington, dans lequel sa grâce a exprimé le bonheur de voir son nom associé au nom de l'illustre duc de Dalmeat, elle a ajouté que ce brave maréchal devait voir clairement que ses talens et son mérite étaient appréciés en Angleterre comme en France, et qu'il ne devait pas douter de la sincérité de l'amitié que sa grâce lui avait, depuis long-temps, vouée, et dont elle se ferait toujours honneur.

Ce discours ayant été accueilli par des applaudissemens enthousiastes de l'assemblée, le maréchal Soult a prononcé un discours en français, d'une voix peu forte, et vivement émue; il a dit d'abord, que les paroles prononcées par le duc de Wellington l'avaient vivement impressionné. « Jamais, a-t-il ajouté, il n'a existé un homme plus généreux, plus brave et plus honorable que l'illustre général. La nation française a su apprécier le mérite de l'armée anglaise; toute l'Europe sait ce qu'elle vaut; mais aujourd'hui, ce n'est plus le temps de recourir aux armes; il faut qu'il y ait, entre la France et l'Angleterre, une alliance perpétuelle. » (Tonnerre d'applaudissemens.) Faisant ensuite allusion à l'hospitalité avec laquelle on le traitait, le maréchal a dit: « J'espère que le noble duc me fournira l'occasion de rendre ma revanche en France. »

De nouveaux applaudissemens ont retenti dans toute la salle, au moment où l'illustre maréchal s'est assis, après avoir proposé un toast à l'armée anglaise et au duc de Wellington.

— On écrit de Posen, le 3 juillet: « On avait lieu de croire que toutes les difficultés qui avait existé entre le gouvernement et l'archevêque Dunin étaient sur le point d'être aplanies mais il est arrivé hier de Berlin un ordre royal qui enjoint de commencer une instruction criminelle contre ce prélat. On assure que M. Bichfeld, président du collège de justice, fera partie de la commission qui sera nommée à cet effet. On n'a pris d'ailleurs aucune nouvelle mesure contre l'archevêque, et c'est dans le cours de l'instruction qu'on apprendra s'il doit être suspendu ou non. Le roi a ordonné de suspendre le prononcé du jugement jusqu'à ce qu'on lui ait soumis les pièces et documents d'instruction. On a publié en même temps dans les gazettes officielles allemandes et polonaises de la province l'arrêté ministériel qui déclare nulle et non avenue la titre pastorale de l'archevêque, publiée de 27 février dernier, relativement aux mariages mixtes, comme contraires aux lois et à la constitution du pays. Cette décision ministérielle est signée par M. d'Altenstein, et datée du 25 juin 1838. »

— Un journal anglais annonce que Joseph Bonaparte est depuis quelque temps en négociation avec lord Ashburton, pour l'acquisition de la terre de Backland, dans le Devonshire.

— Nous lisons dans un journal belge: « On est bien loin de soupçonner la puissance des ressources secrètes accumulées en Angleterre, dans les arsenaux de l'armirauté, pour un cas de guerre. Ce sont des bateaux sous-marins, des torpilles perfectionnées, des pompes qui lancent une pluie de feu sur les voiles ennemies sans que le canon puisse entamer le bateau à vapeur qui les vomit, des fusées aquatiques à la congère qui vont de loin se ficher dans les flancs d'un navire, un moyen analogue à celui avec lequel on a fait dernièrement sauter un vaisseau submergé dans la Tamise, puis une foule d'inventions meurtrières que le gouvernement anglais achète de temps en temps, sans mot dire, en étouffant sous l'or la voix des inventeurs. »

— Me Philippe Dupin, dans une affaire par lui plaidée dernièrement à la première chambre du tribunal de première instance, a donné lecture du certificat suivant, qu'on pourrait croire emprunté à quelques vieilles comédies: « Le greffier du tribunal de première instance de Saint-Pierre-Martinique, soussigné, certifie que: « A la requête de M. Jean-Baptiste Fabre, représentant à la Martinique M. Emerigon, de Bordeaux: »

Montargis de Fer. — L'une des plus grandes curiosités d'histoire naturelle qui se rencontrent sur le globe est sans doute la chaîne de collines de fer qui se trouve dans le Missouri, à environ cent milles au Sud de St-Louis. La plus haute de ces collines a près de 700 pieds d'élevation au sommet à la base et couvre une surface de 500 arpens; une autre a environ 100 pieds de hauteur, et couvre une superficie de 500 arpens, deux autres enfin, ont une hauteur de 140 pieds. L'une de ces dernières a été visitée par Mr. Featherstonhaugh qui l'a décrite dans le premier rapport qu'il adressa au Congrès, en 1835. La mine est d'une qualité supérieure et produit de 65 à 85 pour cent, d'un métal pur. Plusieurs savans l'ont analysée; entre autres le professeur Fred-

Milly, jadis attaché au Collège de Mount-Hope, de Baltimore, l'un des ministres les plus instruits de l'Union.

La mine de fer à facettes, la plus célèbre qu'il y ait en Europe, se trouve dans l'île d'Elbe, que le capitaine de Napoléon a rendue si fameuse. On la travaille depuis plus de 3000 ans et elle produit encore aujourd'hui par an 1,600,000 tonnes de métal qu'on transporte en Toscane, à Naples et dans les États Romains. Mr. Hall dit que cette mine célèbre, qu'il connaît parfaitement, que l'on exploite depuis tant de siècles et qui passe néanmoins encore pour être inexploitable, n'a jamais pas à un dixième de la Montagne de Fer du Missouri. Outre l'oxide brillant et non cristallin, la plus haute de ces collines en contient une autre, qui peut se convertir aisément en ochre rouge.

A l'exception d'une montagne de fer, découverte tout récemment dans l'île de Sumatra, on ne connaît aucun autre dépôt aussi considérable d'un minerai de fer, également riche et pur. Les collines du Missouri ne forment qu'une masse compacte de mines de fer. Il serait impossible d'y trouver un seul arbutus, un seul brin d'herbe, faute d'une suffisante quantité de terre végétale. Ces collines sont évidemment d'une origine volcanique et elles présentent la forme conique de tous les volcans et l'on reconnaît au sommet des marques bien caractérisées de cratères éteints.

L'état du Missouri a incorporé une compagnie pour l'exploitation de ces mines; et d'après les grands avantages qu'elle présente, nous ne doutons pas qu'elle ne puisse fournir cet article important à toute la vallée du Mississippi. Tout le pays entre ces collines et le fleuve, est plat ou plutôt il présente une pente douce et uniforme, qui offre d'avantages tout particuliers à l'établissement d'un chemin de fer pour le transport du minerai ou du fer fabriqué jusqu'à un cours d'eau navigable. Les environs de ces collines sont fertiles, sans garnis de sources d'eau pure et couverts d'excellent bois. La situation de cette montagne et l'immense quantité de minerai qu'elle peut fournir, ne peuvent manquer d'offrir de très grands avantages aux manufacturiers pour fournir aux besoins de tout l'ouest. Car, on s'est déjà assurée que la fabrication d'une tonne de fer leur coûte moins que ne coûte le transport seul de la même quantité de la Nouvelle-Orléans à St-Louis. —*Article.*

Le Mouchoir.

Voilà un objet de toilette qui s'est élevé au plus haut degré de luxe.

Anne d'Autriche était une reine très délicate et très-recherchée dans les objets de sa toilette, principalement les lingeries; si bien que le cardinal Mazarin disait d'elle :

—Quand elle sera dans le purgatoire, pour faire pénitence de ses pêchés, on la fera coucher dans des draps de toile d'Hollande.

Cependant, il résulte du mémorial des dépenses royales, sous Louis XIII, que les mouchoirs de la reine ne coûtaient que dix-huit livres chacun.

Le luxe du mouchoir avait fait peu de progrès sous Marie-Antoinette, ses mouchoirs n'étaient évalués qu'à un prix de vingt-quatre livres.

Du temps de l'Empire, le progrès était déjà remarquable.

Mme Campan rapporte qu'un jour Napoléon, jouant avec un mouchoir de l'impératrice, en examinait curieusement la finesse et la broderie.

—Combien vaut un mouchoir comme cela? demanda l'empereur.

—Sire, répondit une dame d'honneur, chaque mouchoir de Sa Majesté coûte 80 fr.

—Quatre-vingts francs! répéta l'empereur. — Eh bien, madame, ajouta-t-il en riant, prenez-en un pour les soins; cela vaudra mieux que vos appointements.

Aujourd'hui, la plupart de nos merveilleuses, qui ne sont pas les moins du monde impérialistes, ont des mouchoirs qui valent deux cents francs.

Au luxe de la broderie est venu se joindre le luxe de dentelle, qui peut s'élever au prix le plus exagéré. Nous avons vu un mouchoir de quatre cents francs.

Ce luxe a ses charmes, et ses inconvénients aussi. Il ajoute une importante considération aux mille et une raisons qui arrêtent quelques célibataires sur le seuil glissant de l'hymen.

Car c'est un article qui grossit singulièrement le budget de la corbeille.

Je sais un fort galant jeune homme qui, sur le point de se marier, était bien décidé à faire honnêtement les choses. Il n'avait reculé ni sur la robe d'Angleterre, ni sur le velours, ni sur le cachemire, ni sur les diamants; mais lorsqu'il arriva à l'article des mouchoirs, il recula de 15 pas dans le célibat.

Trois douzaines.—Six mille deux cents francs!! Il est resté garçon.

Avec un mouchoir, Voltaire a fait Zaïre, et Alexandre Dumas, Henri III. Il y a bien des drames de ménage à faire avec les riches mouchoirs d'aujourd'hui.

(Psyché, journal des modes.)

QUEBEC :

MERCREDI, 5 SEPTEMBRE 1838.

Le Lieutenant Gouverneur du Nouveau-Brunswick, sir JOHN HARVEY, a remporté sa visite à Lord DURHAM, si l'on en croit les Journaux de cette Province, les assurances les plus positives sur l'ouverture prochaine d'une route pratique pour être dérivé en partie les difficultés qu'ils ont à parcourir plus rapidement à l'état actuel de leur profession, car le parchemin qui y fait entrer n'est plus un brevet de capacité, et de bonne conduite, de diligence et d'intégrité, comme ce devrait être. Il y a dans la ruche des bourdons gourmands et paresseux qui dévorent le miel destiné à la nourriture des abeilles industrieuses.

ASSEMBLÉE DU BARREAU DE QUÉBEC.

Aujourd'hui tenue, conformément à une lettre circulaire, demandant une assemblée des membres du Barreau de cette ville, au fins de considérer s'il ne serait pas à propos de nommer un Comité de personnes de la profession, qui sera chargé de s'enquérir des mesures en contemplation relativement à une Loi de Judicature en cette Province et aussi pour considérer, s'il ne serait pas expédient de pétitionner l'Exécutif pour demander l'incorporation du Barreau. — Messieurs les Avocats de Québec se sont assemblés dans la chambre des avocats au Palais de Justice.

PRÉSENTS, MM.

L'Hon. James Stuart, J. G. Baird,
G. Vazfelson, A. Stuart, Jr.,
L. Fiset, H. F. Cairns,
Thos. Willan, R. Chambers,
Chs De Guise, J. Maguire,
H. S. Huot, W. L. Felton,
L'Hon. R. E. Caron, D. Ross.

L'office élevé qu'il remplissait. Nous regrettons, cependant, d'être dans la nécessité de rapporter que nous avons trouvé, en quelques transactions amenées à notre examen, beaucoup d'incertitude dans la conduite du Juge en Chef Boulton, et qu'il s'était permis beaucoup trop de participer dans l'esprit qui paraît avoir malheureusement influencé les différents partis dans la colonie, quoique nous ne trouvions point que ses décisions judiciaires en aient été affectées; par suite de quoi, nous sentons de notre devoir de déclarer que nous pensons qu'il serait inconcevable qu'il fût continué dans l'office de Juge en Chef de Terre-Neuve.

L'ÉCOLE DE PEINTURE.—Nous avons rarement eu à signaler une entreprise avec plus de plaisir que nous en avons à appeler l'attention sur l'École de Dessin et de Peinture que M. THIELCKE est sur le point d'ouvrir à la Galerie de Peinture de cette ville. C'est un si beau talent que celui de la Peinture, lorsqu'il est perfectionné, c'est un si beau relief pour une société lorsque le goût de cet art divin y règne, que quoique nous aimons son pays et ses compatriotes nous applaudissons à un projet de nature à produire ces effets désirables, et faire tout en lui pour le faire réussir. M. THIELCKE se trouve réuni à un haut degré toutes les qualifications nécessaires à la tâche qu'il a entreprise, nullement dans des vues de lucre, mais principalement pour répandre le goût de son art en ce pays, et il s'est empressé de profiter, dans cette vue, de l'établissement de la Galerie de Peinture, qui offrira aux élèves des modèles sortis de mains de maîtres, et d'autres facilités qu'on n'aurait pu se procurer ailleurs.

Ce n'est pas seulement aux jeunes personnes de l'un ou de l'autre sexe que l'École de Peinture doit profiter, elle offre aux personnes instruites de tous les âges les moyens de devenir en état de juger des œuvres de Peinture, et de se créer par là une source de jouissances dont elles auraient été privées sans cela. Il faut de toute nécessité pour juger sagement des travaux d'art et pour de leurs beautés, en connaître les principes et les règles générales, et le meilleur et plus court moyen d'acquiescer ces connaissances est de prendre les leçons d'un maître.

On remarquera que les conditions de Monsieur THIELCKE sont extrêmement modérées, son but étant de mettre ses leçons à la portée des plus modestes fortunes, afin qu'elles puissent profiter à un plus grand nombre.

Nous finirons par rappeler que la connaissance du dessin forme un des compléments d'une bonne éducation en Europe, et rappelons-nous que la vapeur vient de nous mettre à quelques jours de distance de cette mère de toutes les populations civilisées du continent Américain.

LE MAGNÉTISME ANIMAL.—Les phénomènes de ce qu'on appelle Magnétisme Animal, après avoir trouvé aucune grâce auprès d'une société savante en France qui donna ci-devant une Commission pour s'enquérir sur ce sujet, ont été jugés dignes tout récemment d'attirer l'attention de la Société ou Académie Royale de Médecine de Londres. On ne connaît pas encore qu'elle a été le résultat des recherches ordonnées par cette Société. Jusqu'à présent on ne connaissait ici le Magnétisme Animal que de nom, mais dernièrement Monsieur WAKEFIELD, attaché à la mission de lord DURHAM, a fait lui-même et a appris à plusieurs Médecins de cette ville à faire des expériences de Magnétisme Animal. On n'en est pas encore arrivé, ici, à produire les effets merveilleux que l'on remarque dans les relations qui nous viennent d'Europe, et dont l'on trouvera des exemples dans un rapport ou procès verbal de M. Jobart, de Bruxelles, dont nous publions un extrait d'après le Courrier E.—U., mais on a réussi parfaitement à produire le sommeil magnétique, jusqu'à l'insensibilité complète. Nous rapportons ce à cause des faits qui doivent intéresser, et nullement comme Apôtre du Magnétisme Animal, qui est tout-à-fait en dehors de notre mission.

On lit dans le Mercury de samedi soir : — Nous sommes autorisés à dire que les Commissaires des Terres de la Couronne et de l'émigration ont presque achevé leurs enquêtes dans cette Province. Sous les commissions émises pour le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, le Major Head a été nommé assistant commissaire et envoyé à ces colonies dans le but de recevoir des témoignages. Il lui est enjoint de revenir au siège du gouvernement général vers le commencement d'Octobre. M. Hanson, l'autre assistant commissaire, avec le secrétaire de la commission se rendent à Toronto afin de faire les enquêtes nécessaires dans le Haut-Canada. On s'attend à ce que les commissaires auront terminé leur investigation vers le commencement d'Octobre et qu'il seront leur rapport avant la fin de ce mois. Nous sommes informés que le rapport ainsi que les minutes des témoignages seront publiés pour l'information des colonies avant d'être transmises en Angleterre.

LES COURSES DE QUÉBEC se sont terminées hier l'après-midi.

LE PREMIER JOUR.

Maria, à M. Anderson, gagna la 1ère. Course régulière. (coupe de la Reine.)
Huron, à M. Moiz, la 2e. (Bourse des Dames.)
Duroc, à M. Cunningham, la 3e. (Trial Stakes.)
Sir Charles, à M. Bai d, la 4e. (Scurry Stakes.)
Le cheval de M. Gosselin, de St. Gervais, la 5e. (Bonnet Rouge.)
Huron gagna aussi une Course particulière d'un demi-mille contre Partner, à l'Hon. M. Villiers. La 2e. Course Jours.

Waverly, à M. Richard, gagna la 1ère. Course (Hurdle Race.)

Black France, au Capit. Conroy, la 2e. (la Coupe du Gouverneur.)

Rival, à M. Yarker, la 3e. (Quebec Stakes.)

Cherost, au Col. White, la 4e. (Garrison Plate.)

Kate Buckley, à M. Hough, la 5e. (Hack Sweep-stakes.)

Richmond, à M. Guy, la 6e. (Beaten Plate.)

Une indisposition, dit-on, empêcha son Excellence le Gouverneur Général d'assister le premier jour, mais hier il honora les courses de sa présence.

L'ordre le plus parfait a régné pendant tout le cours des courses. Pendant un jeune enfant qui s'était avancé avec d'autres personnes en dedans de la haie, a eu la jambe cassée par un des chevaux que son jockey n'a pu retenir en arrivant au but.

C'est le seul accident dont nous ayons entendu parler, et un peu plus de rigueur, (rigueur salutaire en pareil cas) de la part de la Police l'aurait prévenu.

Nous apprenons qu'hier au soir il y a eu du bruit sur le terrain des courses, et que la police a eu l'air à faire pour séparer les combattants et ramener l'ordre. La querelle paraît être originaire entre des soldats et des Citoyens, Irlandais rapporte-on. On dit qu'un soldat, entre autres, a été grièvement blessé. Il y a eu ce matin nombre d'arrestations liées à ce tumulte.

PRISON DE QUÉBEC, 1er Sept. 1838.

Prisonniers sous sentence..... 29

Do. Attendant leur procès..... 63

Do. Militaires..... 1

de Personnes dérangées, vagabondage etc. 118

Detenues..... 8

Total..... 218

Sur ce nombre il y a 61 femmes.

EXTRAITS DES JOURNAUX DE MONTREAL.

Du Populaire.

NOUVELLE BANQUE.—Nos concitoyens doivent être informés qu'il s'est établi une maison de Banque depuis quelques jours dans notre ville, sous le titre de Banque de l'Union, (Union Bank). C'est une maison Américaine, ayant un capital assez considérable et connue sous la raison de H. GRAY et Cie. Elle fait principalement le change sur New-York et sur toutes les villes des États-Unis, avec lesquelles elle a des correspondances. Ses billets sont extrêmement élégants, et difficiles à contrefaire. Il n'y a pas de doute que cet établissement ne devienne d'une grande utilité, attendu

le grand nombre d'affaires qui se font avec les différentes parties de l'Union. Les personnes qui ont des remises à faire ou des sommes à toucher chez nos voisins, trouveront un intermédiaire aussi commode que sûr.

COMMERCE.—Les affaires faites durant la semaine dernière n'ont pas été beaucoup plus actives que celles des autres semaines précédentes. Les prix des marchandises de 29 ch. à 61. les perles, de 33 ch. 30. à 34 ch. 9d. la farine supérieure, de 36 ch. 3d. la fine de 32 ch. 6d. à 33 ch. 9d. Serge, 3 ch. 7d. le cuir, de 1 ch. à 1 ch. 4d. le livre, le Park Mess., de 125 ch. à 130 ch. le Prince Mess., de 105 ch. à 110 ch. le Prima de 99 ch. 6d. à 95 ch. le Cargo, à 80 ch. l'emploi anglais à 7d. le livre, l'emploi canadienne à 5d. le thé Hyson, de 3 ch. à 3d. le livre, le thé Trankay, de 2 ch. 8d. à 2 ch. 9d. le tabac en cheville à 10jd, le tabac en feuille du Haut-Canada de 5j. à 5jd.

Nous avons un bien pénible devoir à remplir, et nous sentons que si la mission de l'écrivain est quelque fois doublement, c'est lorsqu'il ne lui reste plus qu'à faire l'éloge funèbre d'un homme avec lequel il eut les relations les plus agréables. La presse du Canada vient de faire une perte sensible dans la personne de THOMAS MICHELL SMITH, Ec. Depuis près de cinq années Mr. SMITH dirigeait le Morning Courier, dont la réputation d'honnêteté, le ton de modération et les principes Whigs sont parfaitement connus. Il n'avait pas la rédaction de la partie politique; mais la partie littéraire, les mélanges et quelques articles de circonstances annonçaient son goût et son habileté. Mr. SMITH avait de grandes connaissances dans le commerce, et soignait la partie commerciale de son journal de manière à lui acquiescer l'attention publique. Depuis plusieurs années, secrétaire du comité de commerce de cette ville, il s'était acquis l'estime de tous les partis et avait surmonté bien des difficultés qui avaient été suscitées à son entreprise par quelques partisans de l'ultra-torisme. Libéral par essence, il ne voulait pas égarer la liberté des autres et il avait des droits égaux par toutes les origines. Loyal, comme un sujet Anglais doit l'être, et ne voulait pas voir la déloyauté chez les autres et ne cherchait pas à se faire valoir aux dépens de ses concitoyens. On avait affirmé, depuis quelque temps, qu'il était désigné pour faire partie d'une commission sur la loi des banqueroutes, et il y eut rendu les services les plus essentiels, aussi personnellement il songeait à murmurer d'un semblable choix, qui sera difficile à remplacer. Dans toutes ses relations avec ses confrères il apportait une douceur, une aménité, qui devaient être appréciées, et tous nous regrettons pour tous les hommes qui aiment à rendre justice à leurs semblables.

CORRESPONDANCE.

MR. L'ÉDITEUR.—On me demande mon nom, et qui? un homme qui ne donne pas le sien et qui s'est cru offensé dans mon dernier écrit parce qu'il demeure près du Palais de Justice. Dans cet écrit j'avais jeté trois bonnets; deux paraissent avoir été pris sans difficulté: le troisième, plusieurs le réclament. Il faut donc que je sache qui s'adresse à moi pour voir si c'est à lui que je le destine. Cependant ce bonnet ne paraît pas convenir à celui qui se l'approprie; il ne couvre pas assez: les oreilles percent. Dans son petit morceau le jeune homme parle de poète latin.—Je ne sais ce qu'il veut dire; il ne m'a pas compris.—Il me raille. Il ne parle pas français; il faut savoir sa langue. Enfin il me: dans la bouche de Molière deux vers que celui-ci n'a jamais faits, et qui sont de Boileau. Quand on veut citer des vers on doit connaître à qui ils appartiennent: surtout quand ils sont de classiques. Le jeune homme est trop bouillant et le... Don Quichotte ne l'était pas plus.

UN CANADIEN.

4 août 1838.

DÉCÉDÉ.

Lundi, à Ste. Anne de la Parade, Dlle Marguerite Dorion, veuve de P. Am. Dorion, Ec. de cette paroisse, à l'âge de 58 ans.

Les propriétaires de ce journal ont l'honneur de prévenir leurs abonnés des deux côtés du fleuve au-dessus de cette ville, que l'un d'eux passera chez eux dans le cours de Septembre pour retirer le montant de leurs abonnements. Ceux qui sont pour s'absenter vers ce temps sont priés de laisser chez eux des ordres propres à permettre le règlement de leurs comptes avec

FRECHETTE & Cie.

Quebec, 27 Août 1838.

Le 15 Septembre prochain, entre DIX et TROIS heures, selon la localité des Actionnaires respectifs. Le Dividende est déclaré en monnaie Sterling sur le montant versé, savoir £ 20 sterling par action, et sera payé sur le pied du change courant le 15 septembre prochain, lequel sera fixé alors par les Bureaux Locaux des succursales respectives.

Les livres seront clos préparatoirement au Dividende le 31e jour d'Avril, et entre ce jour et le 15e jour de Septembre, aucun transfert d'action ne pourra avoir lieu à aucune des Succursales.

(Signé) GEORGE DE BOSCO ATTWOOD, Secrétaire.

Londres, 12 Juin 1838.

UNIVERSITÉ DE HARVARD.

COURS MÉDICAL.

LES Lectures médicales de cette Université commenceront le PREMIER MERCREDI de NOVEMBRE et continueront pour trois mois.

Un autre mois est ajouté où les Élèves auront des lectures additionnelles. Il y a dissection dans le Collège et des Lectures Cliniques à l'Hôpital de Massachusetts.

Anatomie et Chirurgie opérat: par le Dr. J. C. WARREN.

Art Obstétrique et Juris-prudence Méd: Dr. CHANNING.

Matière Médicale et Clinique Méd: Dr. BIGELOW.

Principes de Chirurgie et Clinique Chirurg: Dr. G. HARVARD.

Chimie: Dr. WEBSTER.

Théorie et Pratique de la Médecine: Dr. WARR.

Boston 29 Juillet 1838. WALTER CHANNING.

Doyen de la Faculté de Médecine.

Pour plus amples informations s'adresser au Dr. ROBITAILLE.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE GROS DE NAPLES, SOIRIES, DRAPS, FIL, &c. &c.

Seront vendus DEMAIN JEUDI, 6 courant, aux salles d'Encau du sous-sol, sans réserve.

UN très riche assortiment de Gros de Naples, Soiries et Draps de toutes couleurs.

—AUSI.—

1 caisse frois de Guernsey

Deux caisses fil à coudre de couleurs assorties et autres articles.

Conditions—Au-dessus de \$25, comptant, et au-dessus trois mois de crédit en donnant des billets en date à la satisfaction du Courtier.

La vente commencera à UNE heure.

5 Septembre 1838. G. D. BALZARETTI.

AVIS.

Le Soussigné CRÉAIT les entrepreneurs de moulins qu'il sera PRÉSENT au RABAIS, MARDI, 14 SEPTEMBRE prochain, en la paroisse du Cap St Ignace, dans le moulin banal à l'usine de la Seigneurie Vincelle, sur les 10 heures du matin, les ouvrages nécessaires, consistant en moulange, mouvements, tournants, et travaillant, et fourneau &c. le tout propre et convenable pour sécher, écaler, et moudre de l'avoine; pour être la dite moulange placée dans le dit moulin.

Par ordre du Bureau. J. G. BOISSEAU.

St. Thomas le 25 août 1838.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.

La Société, conformément à ses réglemens, a résolu de mettre au concours des prix sur les divers sujets compris sous les titres suivants:

10.—Une partie quelconque de L'HISTOIRE NATURELLE, le sujet ayant rapport à l'Amérique Septentrionale, le sujet ayant rapport à l'Amérique Septentrionale.

20.—Une partie quelconque de L'HISTOIRE DU Canada ou ses Antiquités, ou sur le Langage et les Mœurs des Aborigènes.

30.—Le meilleur poème sur un sujet ayant rapport à L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE Britannique.

40.—Un bon Essai Historique, tendant à remplir la lacune qui existe dans L'HISTOIRE DU CANADA, à dater de l'époque où Charlevoix termine son histoire et l'an 1749.

50.—Pour le meilleur Écrit sur aucun sujet lié aux Sciences.

60.—Un sujet ayant rapport aux ARTS UTILES, et particulièrement ceux qui peuvent être applicables à l'Amérique Septentrionale Britannique.

70.—Le meilleur essai sur L'ARCHITECTURE utile et d'ornement, applicable aux édifices publics et privés du Canada et tendant à accroître le goût dans cette branche des beaux arts.

La société offre sept prix consistant en médailles d'argent de première classe, et correspondant avec les sept divisions ci-dessus énumérées, dont un sera adjugé au candidat heureux ou à l'auteur du meilleur mémoire ou essai dans chacune d'elles; la société se réserve le droit de retenir les prix si aucun des essais présentés ne lui en paraissait pas digne.

De plus la société a résolu de mettre au concours des artistes du Canada et des autres Colonies Britanniques de l'Amérique du nord.

10.—Pour le meilleur TABLEAU A L'HUILE, soit d'histoire, soit vue ou paysage, le sujet ayant rapport à l'Amérique Septentrionale Britannique; une médaille d'argent de première classe.

20.—Pour le meilleur après, une médaille d'argent de seconde classe.

Et aux Amateurs de l'Amérique Britannique.

10.—Pour le meilleur TABLEAU A L'HUILE, le sujet étant original, une médaille d'argent de première classe.

20.—Pour le meilleur après, une médaille d'argent de seconde classe.

30.—Pour le meilleur VUE, ou le meilleur paysage, en détrempe, —étant un sujet original, une médaille d'argent de première classe.

40.—Pour le meilleur après, une médaille d'argent de seconde classe.

Les tableaux ci-dessus seront aussitôt après la distribution des prix, remis à leurs compositeurs respectifs, et ne cesseront point d'être leur propriété.

CONDITIONS.

10.—Les essais ou mémoires pourront être en langue anglaise, française ou latine, et le concours est ouvert à toutes personnes résidant sur le continent ou dans les Isles de l'Amérique Septentrionale.

20.—Chaque mémoire ou essai devra être accompagné d'un billet cacheté, portant en dehors le titre de l'écrit, et contenant le nom de l'auteur avec la désignation de son lieu de sa résidence, et devra être transmis, franc de port, à l'adresse du Secrétaire du Conseil de la Société, et reçu par lui avant le 20 Février prochain.

30.—Les prix seront adjugés le dernier JEUDI du mois d'Avril prochain, à ONZE heures du matin. Québec, 8 août 1838.

BANQUE DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE BRITANNIQUE.

7, HELEN'S PLACE, LONDON.

La Cour des Directeurs donne avis par le présent qu'un Dividende Semi-Annuel de TROIS POUR CENT, étant à raison de SIX POTS CENT par an, sur le Capital versé de cette Banque, sera payable sur les actions enregistrées dans les Colonies, aux diverses Succursales, savoir:

A MONTREAL, } Bas-Canada.

QUEBEC, } Nouvelle-Ecosse.

HALIFAX, } Nouvelle-Brunswick.

ST. JEAN, } Terre-Neuve.

ST. JOHN, } Cap-Breton.

TORONTO, } Haut-Canada.

Le 15 Septembre prochain, entre DIX et TROIS heures, selon la localité des Actionnaires respectifs.

Le Dividende est déclaré en monnaie Sterling sur le montant versé, savoir £ 20 sterling par action, et sera payé sur le pied du change courant le 15 septembre prochain, lequel sera fixé alors par les Bureaux Locaux des succursales respectives.

Les livres seront clos préparatoirement au Dividende le 31e jour d'Avril, et entre ce jour et le 15e jour de Septembre, aucun transfert d'action ne pourra avoir lieu à aucune des Succursales.

(Signé) GEORGE DE BOSCO ATTWOOD, Secrétaire.

Londres, 12 Juin 1838.

CETTE MAISON DE BOIS à deux étages, N. 4, rue Grant faubourg St. Roch, avec ensemble le terrain et autres bâties, contenant 78 pieds de front sur 50 de profondeur, bornés front par la rue Grant en arrière par Mad. Black, du côté du Nord-Est par la rue Fleury, du côté du Sud-Est par Louis Gauthier, représentants Jean LeBeau. Pour plus amples informations s'adresser à Mad. RYAN sur les lieux ou à Mr. WHITE, Cordonnier, rue Buade, Haute-Ville. Possession donnée immédiatement. Québec, 3e Août 1838.

Mr. FASSIO.

AYANT DEMENAGÉ de chez Mr. Young rue St. Jean, il est logé maintenant vis-à-vis du Presbytère de l'Eglise Paroissiale Catholique, dans la Maison de Mr. Sewell, Juge en Chef, sur le coin. Québec 19e Juillet 1838.

LISTE DES AGENTS DU CANADIEN.

MM. BOYRAU & MALHERBE, Montréal.

J. P. BOYRAU, Ecu. Arpenteur, Trois-Rivières.

LOUIS BARBEAU, Ecuier, Rivière du Loup.

D. M. MILLER, M. F. Ecuier, L'Arsomption.

H. DE ROUVILLE, Ecuier, St-Hilaire de Rouville.

J. LOUIS WOLFF, M. F. Gentilly.

ISAAC NIEL, Ecuier, St-Antoine.

P. A. MERTON, M. F. St-Pierre les-Becquets.

P. A. DORVILLE, Ecuier, Ste-Anne Laprade.

JOE. ROY, Ecuier, St-Gervais.

JOE. MORLAT, Ecuier, Beaumont.

REGIS TETT, Ecuier, St. Thomas.

AMABLE MORIN, Ecuier, St-Roch.

AMABLE MORIN, & TETT, Rivière-Ouelle.

AMABLE MORIN, Ecuier, Kamouraska.

M. R. PRIZ, Ecuier, Ste. Anne Laprochère.

LOUIS BELLE, Ecuier, Baie St-Paul.

IGNACE GRAY, Ecuier, Château-Richer.

MAJOR JOS. FITZPATRICK, Lotbinière.

M